

Syndicat National des Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

**Snia-ipr**



**Déclaration de candidature au  
Bureau National du SNIA-IPR  
UNSA**

Je soussigné **Éric BARJOLLE**, IA-IPR de Lettres dans l'académie de Poitiers, adhérent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

**Profession de foi**

IA-IPR de Lettres depuis 2009, je suis attaché à un métier dont j'ai pu, au fil des années, explorer les différentes facettes. J'aime l'exercer en lui donnant pleinement sens, dans un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs du système éducatif avec lesquels nous sommes continuellement en interaction. J'ai à cœur que notre action collective soit au service des apprentissages des élèves et du développement professionnel continu des enseignants. Je suis convaincu que l'efficacité de notre action tient au travail de réflexion collective que nous pouvons mener au sein de nos collègues et qui a, selon moi, tout à la fois vocation à éclairer les choix stratégiques, à conseiller sur les chemins qu'il nous semble possible d'emprunter mais également à ajuster et à réguler nos modes d'action à la réalité du terrain.

Adhérent depuis que je suis stagiaire, j'ai toujours pensé qu'il était indispensable, dans le cadre d'une démocratie sociale à faire vivre au quotidien, de donner du poids à une organisation représentative, portant haut des valeurs auxquelles j'adhère fortement et en mesure de faire valoir, avec une parfaite connaissance de nos métiers et de la diversité de nos terrains d'exercice, nos intérêts moraux et matériels.

Devenu délégué académique du SNIA-IPR UNSA depuis quelques années, j'ai pu participer à plusieurs conseils nationaux et au dernier congrès de Reims, qui a défini nos mandats pour 3 ans. Ayant pu être associé à différents chantiers de travail - notamment autour de nos missions ou de la formation continue des enseignants -, j'ai eu plaisir à prendre part à des échanges francs et ouverts, où l'expression des points de vue sur un sujet est toujours le préalable indispensable à l'élaboration de positions communes et d'argumentaires étoffés et solides.

Fort de cette expérience, je souhaite m'investir davantage au sein du SNIA-IPR UNSA et présente donc ma candidature pour être membre du bureau national. Ce sera toujours à l'écoute de l'ensemble des collègues exerçant le métier d'IA-IPR, avec une réelle sincérité dans la discussion, un exigence dans la qualité de l'analyse, un travail patient pour trouver des arguments solides et partagés, la volonté de construire des perspectives renforçant la prise en compte de notre expertise de haut niveau, améliorant la reconnaissance de notre action, tenant compte d'une nécessaire amélioration de notre qualité de vie au travail - le tout, avec une recherche d'efficacité dans le cadre du dialogue social tel qu'il nous est proposé.

À Poitiers, le 27/11/2023

# Snia-ipr



## Déclaration de candidature

### au Bureau National du SNIA-IPR UNSA

Je soussigné, **Fabrice BROWET**, IA-IPR Sciences et Technologies Industriels dans l'académie d'Amiens, adhérent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

Membre du bureau national depuis 2016, élu suppléant au Conseil Supérieur de l'Education, l'exercice de mes mandats me permet de mettre en acte mes convictions professionnelles au sein d'un syndicat ouvert, constructif et reconnu, grâce à notre travail et notre engagement, par notre corps comme par les différentes instances et interlocuteurs. Ces dernières années de travail syndical ont été marquées par des dossiers âpres et essentiels. Faire barrière, conformément à nos motions de congrès, aux projets successifs de fusion avec les différents corps d'encadrement ont tout particulièrement nécessité un travail ardu et aride.

Actuellement, alors que notre engagement et notre expertise sont reconnus par nos différents interlocuteurs au CSE ou dans les multilatérales ou bilatérales avec la DGESCO, notre situation tant indiciaire qu'indemnitaire n'est pas à la hauteur de nos investissements.

Nous n'avons eu de cesse que de faire reconnaître notre charge de travail et la diversité de nos missions dans la nouvelle circulaire. Malheureusement nos conditions d'exercice et de rémunération sont encore à défendre pour assurer la solidité et l'attractivité de notre corps. Trop de candidats aux métiers d'IA-IPR renoncent en raison de notre grille indiciaire défavorable. Tous ceux qui ont atteint ou dépassé l'indice AA3 stagneront pendant 7ans.

Dans ce renouvellement de mon engagement j'aurais à cœur d'obtenir une transparence et une équité dans la gestion des carrières et de lutter contre les risques psychosociaux, améliorer nos conditions de travail et la qualité de vie au travail.

C'est conscient des attentes du SNIA-IPR que je m'engage à nouveau. Je mets mes convictions et mon énergie au service de notre corps et de ses missions, dans l'intérêt général et pour la qualité du service public d'éducation. Je vous remercie pour la confiance que vous m'accorderez.

À Amiens, le 27 / 11 / 2023

Fabrice BROWET

IA-IPR

Sciences et Techniques Industrielles

**Déclaration de candidature  
au Bureau National du SNIA-IPR UNSA**

Je soussigné, **Thierry BRUNET**, IA-IPR d'Economie-Gestion dans l'académie de Besançon, adhérent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

**Profession de foi**

Adhérent du SNIA-IPR UNSA depuis mon entrée dans le corps en 2019, j'assume la fonction de trésorier national du SNIA depuis le Congrès de Reims en 2021. Au-delà de cette mission très « administrative », je participe aux réunions du bureau où j'apporte mon expérience de différentes fonctions publiques et ministères, acquise en détachement durant plusieurs années. Notre travail au sein de ce bureau étant facilité par les motions votées au Congrès de Reims, qui posent un cadre clair à notre engagement et qui permettent de nous inscrire dans la continuité, afin d'améliorer nos conditions de recrutement, d'exercice et de carrière et la reconnaissance de notre métier.

Depuis les résultats obtenus aux élections professionnelles de 2022, nous disposons d'une force collective inédite pour une action démocratique et efficace. Nous pouvons être plus présents dans les différentes instances au niveau local, central et notre activité au sein de la fédération UNSA-Éducation rejointe en 2011, suscitent de plus en plus de reconnaissance et d'adhésion.

Nous sommes également mieux armés pour élaborer des propositions constructives sur des sujets qui nous semblent essentiels pour le système éducatif et les valeurs que nous portons (savoirs fondamentaux, réforme du lycée, rénovation de la voie technologique, ...) dans un contexte où la communication et le court terme court-circuitent de plus en plus la réflexion et parfois même le bon sens.

Concernant notre agenda social, un travail opiniâtre et de longue haleine est mené à chaque occasion pour réaffirmer nos valeurs et notre vision partagée du métier d'IA-IPR, de plus en plus difficile dans un contexte d'injonctions paradoxales, de sollicitations inopinées et de lassitude de toutes les équipes que nous rencontrons dans les établissements et les rectorats. Ce travail s'est concrétisé partiellement, dans l'adversité d'un dialogue social dégradé. Nous avons évité l'unification des corps d'inspection, menée sans projet et nous continuons à nous opposer à la création d'un service académique d'inspection en promouvant l'alternative d'un système décanat/collège rénové et renforcé au niveau des moyens. Si nous avons obtenu quelques avancées statutaires telles que la création d'un 3<sup>ème</sup> échelon indiciaire et l'intégration au REP/REP+, celle-ci demeurent insuffisantes au vu de l'engagement constant des IA-IPR aux côtés des équipes pour tous les élèves. Ce travail de Sisyphe doit se poursuivre et il reste au cœur de nos préoccupations et de l'organisation interne des groupes thématiques que nous avons mis en place depuis la rentrée 2023.

Ayant eu l'honneur de prendre part à ces travaux ces derniers mois, je m'y reconnais totalement et je souhaite poursuivre cet engagement afin d'obtenir des réponses concrètes, sur les missions, le métier, son attractivité, l'amélioration des conditions quotidiennes de travail, l'évaluation, la carrière, la reconnaissance de la qualité de l'engagement des IA-IPR, dans l'intérêt général d'un service public d'éducation.

J'espère que vous m'accorderez la confiance nécessaire pour cette tâche.

À Ivry sur Seine, le 24 / 11 / 2023



# Snia-ipr



Syndicat national des inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs pédagogiques régionaux

## Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR UNSA

Je soussigné.e **Christian CHAMPENDAL**, IA-IPR de **Langues vivantes (Anglais)** dans l'académie de Grenoble, adhérent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

Délégué académique du SNIA-IPR UNSA depuis 2012, membre de la CAPN des corps d'inspection, j'ai assumé la fonction d'adjoint à partir de 2018, pour devenir Secrétaire général en mai 2021. Mon action s'inscrit dans l'engagement pour une amélioration générale de nos conditions de recrutement, de travail et de carrière, suivant les motions votées au congrès de Reims.

Le travail tenace mené pour promouvoir nos valeurs et notre vision partagée du métier d'IA-IPR a pu se concrétiser partiellement dans l'adversité d'un dialogue social dégradé. Nous avons évité l'unification délétère des corps d'inspection sans projet et nous opposons actuellement à la création d'un service académique d'inspection. Si nous avons obtenu quelques avancées statutaires telles que la création d'un 3<sup>ème</sup> échelon indiciaire et l'intégration au REP/REP+, celle-ci demeurent insuffisantes au vu de l'engagement constant des IA-IPR aux côtés des équipes pour tous les élèves.

Par les résultats obtenus aux élections professionnelles de 2022, nous disposons d'une force collective inédite pour une action démocratique et efficace. Notre présence accrue au niveau local, central et notre activité au sein de la fédération UNSA-Éducation rejointe en 2011, suscitent de plus en plus de reconnaissance et d'adhésion. J'ai l'honneur d'y prendre part, m'y reconnait totalement et souhaite poursuivre l'effort nécessaire.

Ma candidature s'inscrit dans une continuité pour porter les aspirations urgentes de nos adhérents, de tous les collègues pour obtenir des réponses concrètes, sur les missions, le métier, son attractivité, l'amélioration des conditions quotidiennes de travail, l'évaluation, la carrière, la reconnaissance de la qualité de l'engagement des IA-IPR, dans l'intérêt général d'un service public d'éducation.

J'espère que vous m'accorderez la confiance nécessaire pour cette tâche.

À Ivry sur Seine, le 24 / 11 / 2023

# Snia-ipr



Syndicat national des inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs pédagogiques régionaux

## Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR UNSA

Je soussignée **Agnès GIZARD-CARLIN**, IA-IPR de **SVT** dans l'académie de TOULOUSE, adhérente à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

Chères et chers collègues,

En ma qualité d'Inspectrice d'Académie-Inspectrice Pédagogique Régionale de SVT dans l'académie de Toulouse, je me présente avec enthousiasme comme candidate aux élections des membres du Bureau National du SNIA-IPR.

Ma candidature repose sur le principe fondamental du respect des règles d'équité et d'égalité de traitement pour tous, que ce soit pour les stagiaires, les détachements ou les emplois fonctionnels. Mon engagement est orienté vers la reconnaissance quotidienne de toutes les inspectrices et tous les inspecteurs au sein des académies, et vise à préserver la place cruciale des IA-IPR en tant qu'experts pédagogiques dévoués à la réussite de chaque élève.

Les objectifs qui guident ma candidature sont les suivants :

Garantir et protéger un service public d'éducation juste et efficace, enraciné dans les valeurs républicaines.

Assurer la laïcité et rejeter toute forme d'exclusion.

Exiger une politique ambitieuse pour la réussite éducative de tous les jeunes au sein d'une société inclusive.

Les axes de ma démarche :

- Défendre le positionnement et le respect de nos droits statutaires.
- Faire reconnaître la légitimité de notre expertise en tant que cadres supérieurs au cœur des politiques éducatives.
- Obtenir une transparence et une équité dans la gestion des carrières.
- Lutter contre les risques psychosociaux, améliorer nos conditions de travail et la qualité de vie au travail.
- Participer activement aux instances consultatives et décisionnelles de l'Éducation Nationale, dont l'agenda social, pour développer l'attractivité de nos métiers.

En tant que membre du Bureau national, je m'engage à accompagner les IA-IPR dans les moments clés de leur carrière, notamment en ce qui concerne l'affectation, la mutation, le détachement fonctionnel, l'accès à la hors classe et à l'échelon spécial. Je représenterai le SNIA-IPR au Ministère, collaborant étroitement avec mes collègues du BN, afin de faire reconnaître l'engagement des IA-IPR dans les réformes du système éducatif. Mon implication s'étendra aux réunions de l'agenda social, que ce soit au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) ou en tant qu'experte au Comité Technique Ministériel de l'Éducation Nationale (CTMEN).

Mon rôle consistera également à porter nos revendications pour de meilleures conditions de travail, une revalorisation des carrières sur les plans indiciaire et indemnitaire, un accès amélioré à la hors classe, et un raccourcissement du délai de passage à la hors classe. Je défendrai avec conviction

la pérennité et les intérêts du corps des IA-IPR, dont le haut niveau d'expertise pédagogique est essentiel pour atteindre les objectifs fixés par la loi de refondation de l'École.

Afin de renforcer l'action syndicale dans les académies et au plan national, je soutiendrai un syndicat ouvert au dialogue, déterminé à négocier et à agir pour défendre et valoriser le corps des IA-IPR. Je m'engage à soutenir les actions revendicatives d'un syndicat déterminé à obtenir de nouvelles avancées dans le cadre de l'agenda social, je soutiens notamment le maintien d'un corps spécifique des IA-IPR, sans fusion avec d'autres corps d'encadrement, la revalorisation des salaires et du RIFSEEP avec augmentation du socle de l'IFSE, ainsi que la création d'une prime de première installation pour les collègues entrant dans le corps.

En tant que membre du Bureau National du SNIA-IPR et représentante des stagiaires durant l'année 2022-2023, j'ai participé activement à l'ensemble des Conseils Nationaux, et je m'engage à m'investir pleinement pour assurer le bon fonctionnement du SNIA-IPR.

Je vous remercie pour votre attention et votre soutien.

Cordialement,

À TOULOUSE, le 26 / 11 / 2023



Agnès Gizard-Carlin

# Snia-ipr



Syndicat national des Inspecteurs d'académie - Inspecteurs  
pédagogiques régionaux

## Déclaration de candidature

### au Bureau National du SNIA-IPR UNSA

Je soussigné **Philippe JANVIER IA-IPR de Mathématiques** dans l'académie de Bordeaux, adhérent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

Les exercices du mandat de DA depuis treize années dans deux académies et celui de membre du BN depuis 2015, m'ont permis de mettre en actes concrets mes profondes convictions professionnelles et de renforcer une éthique syndicale forte au service du corps des IA-IPR.

Face à l'obstination de certains discours comptables hors-sol, le corps des IA-IPR sans cesse attaqué sur le plan du statut - des tentatives successives de fusion avec différents corps d'encadrement, une volonté de nous instrumentaliser en simples courroies de transmission dans un service d'inspection hiérarchisé - mérite d'être distingué dans ses singularités et reconnu dans ses valeurs singulières d'expertise et de hauteur de vue sur le système éducatif.

Nos expertises didactiques et pédagogiques intrinsèques, nos nombreux champs d'action qui se sont étendus, notre appui aux autres corps de l'encadrement du primaire au professionnel, nous placent directement au coeur des actions de pilotage des progrès nécessaires à toutes les échelles et, le plus important, au plus près du terrain.

Dans mon mandat actuel au BN, j'ai combattu la fusion avec les IEN et promu la consolidation de notre positionnement, lors des réunions sociales avec la DE j'ai œuvré à la reconnaissance de notre charge de travail et contribué à son inscription dans la nouvelle circulaire de mission, lors des audiences avec le cabinet du ministre j'ai éclairé sur nos conditions d'exercice et de rémunération qui expliquent la faible attractivité parmi le vivier des professeurs agrégés, enfin auprès des différentes missions du ministère j'ai porté haut nos analyses sur les réformes.

Au sein du nouveau BN, je poursuivrai la défense des intérêts des IA-IPR, particulièrement autour des problématiques actuelles : un RIFSEEP insatisfaisant, nos missions déséquilibrées et notre évaluation future.

Un état esprit résolu, pour l'intérêt général et la qualité du service public d'éducation.

À Bordeaux, le 18 / 11 / 2023

Philippe Janvier

## Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR UNSA

Je soussigné **Cyril MOLLERA**, IA-IPR de Mathématiques dans l'académie de Montpellier, adhèrent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

Chères et chers collègues,

C'est avec un profond engagement envers notre métier d'Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional que je me présente aujourd'hui comme candidat au Bureau National du SNIA-IPR. Les défis auxquels nous faisons face dans l'exercice de nos fonctions sont nombreux, et il est impératif que notre voix soit portée avec force et détermination par notre syndicat.

Nous sommes des experts du pilotage pédagogique et des partenaires incontournables de la transformation de notre système éducatif. Malheureusement, notre métier connaît actuellement des difficultés d'attractivité, entravant le renouvellement des départs et le recrutement de nouveaux talents, dont l'Education Nationale a pourtant besoin.

La récente circulaire cadrant nos missions rappelle notre indispensable contribution pour porter la politique ministérielle à chaque échelon territorial. Cet engagement du quotidien, bien au-delà des 1607 heures annuelles qui devraient constituer notre durée de travail, mérite une reconnaissance à la hauteur de l'importance de nos missions.

Si notre action syndicale embrasse l'ensemble de nos missions, elle porte aussi la revendication d'une revalorisation salariale à la hauteur de notre dévouement à la cause éducative. Il est essentiel que nos salaires reflètent plus fidèlement l'ampleur de nos responsabilités et l'étendue de notre engagement :

- Une classe normale culminant à la hors échelle B avec un taux de promotion à la hors classe amélioré ;
- Une hors classe culminant à la hors échelle C et la création d'un échelon spécial ;
- Des montants de l'IFSE revus à la hausse pour atteindre un socle à 20 000€ annuel pour un IA-IPR au groupe 3 et un montant de CIA plus digne de notre profession que celui proposé cette année.

Ensemble, nous pouvons mieux donner à notre métier la place qu'il mérite au sein de l'Education Nationale. Je m'engage à défendre avec détermination ces valeurs au sein du Bureau National du SNIA-IPR, à œuvrer pour l'attractivité de notre métier, à promouvoir notre rôle essentiel pour tenir la promesse républicaine d'amener chaque élève au bout de sa potentialité, et à obtenir la reconnaissance salariale que nous méritons.

C'est pour cela que je sollicite aujourd'hui votre confiance et votre soutien pour mener à bien cette mission.

Bien à vous,  
Cyril Molléra, Candidat au Bureau National du SNIA-IPR

A Montpellier, le 21/11/2023

Signature





# Snia-ipr



## Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussignée **Marie MUSSET IA-IPR de lettres** dans l'académie de Lyon et adhérente à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

Membre du bureau national puis Secrétaire générale adjointe du SNIA-IPR, membre titulaire de la CAPN, élue titulaire au Conseil Supérieur de l'Education, l'exercice de mes mandats me permet de mettre en acte mes convictions professionnelles au sein d'un syndicat ouvert, constructif et reconnu, grâce à notre travail et notre engagement, par notre corps comme par les différentes instances et interlocuteurs.

Ces dernières années de travail syndical ont été marquées par des dossiers âpres et essentiels. Faire barrière, conformément à nos motions de congrès, aux projets successifs de fusion avec les différents corps d'encadrement ont tout particulièrement nécessité un travail ardu et aride. Actuellement, alors que notre engagement est reconnu par nos différents interlocuteurs, notre situation tant statutaire qu'indemnitaires n'est à la hauteur ni des discours, ni de notre travail. Si nous avons fait reconnaître notre charge de travail dans la nouvelle circulaire des missions et fait acter l'ampleur et la singularité de nos missions, nos conditions d'exercice et de rémunération sont encore à défendre pour assurer la solidité et l'attractivité de notre corps.

C'est consciente des attentes du SNIA-IPR que je m'engage à nouveau. Je mets mes convictions et mon énergie au service de notre corps et de ses missions, dans l'intérêt général et pour la qualité du service public d'éducation.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'accorderez.

À Lyon, le 25 novembre 2023

Marie Musset

## Déclaration de candidature et profession de foi Bureau National du SNIA-IPR UNSA

Je soussigné **Gilles PATRY**, IA-IPR de Mathématiques dans l'académie de Rennes, adhérent à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR UNSA. Je m'engage, en cas d'élection, à participer aux réunions et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres, en conformité avec le statut et le règlement intérieur.

### Profession de foi

*Engagé depuis neuf ans dans la mission de délégué académique du SNIA-IPR à Rennes, j'ai toujours été présent pour accompagner les collègues IA-IPR dans les démarches liées à leurs situations individuelles parfois ignorées ou à leurs difficultés trop souvent tues, ainsi que pour exprimer les besoins collectifs en termes de conditions de travail et de capacité d'action.*

*Mais c'est le travail de fond au niveau national qui permet de soutenir l'action syndicale en académie pour la défense des intérêts collectifs et individuels.*

*Je souhaite donc m'engager au sein du Bureau National pour contribuer à l'expression de nos besoins et au développement de nos argumentaires afin de permettre aux collègues de mieux exercer leur métier d'IA-IPR au quotidien.*

*Nos missions sont exigeantes : notre engagement professionnel doit pouvoir s'appuyer sur la confiance que nous accordera vraiment l'institution, se traduisant par la garantie de notre capacité d'action, par une plus grande reconnaissance et par une meilleure écoute de notre expertise.*

*Le SNIA-IPR est présent dans de nombreuses instances et commissions nationales, dans le cadre du dialogue social ou de consultations sur les évolutions du système éducatif : je m'engage, par cette candidature au Bureau National, à représenter nos collègues adhérents pour contribuer aux positions affirmées et aux messages forts que portera notre syndicat.*

À Rennes, le 20 / 11 / 2023



Gilles PATRY